

Image not found or type unknown



Devis pour travaux, engagements de l'entreprise

Par **Rieu**, le **20/01/2009** à **23:50**

Pour une refection de halls d'immeubles une entreprise fait un devis qui est accepté. Les travaux ont lieu. A la fin des travaux, l'entreprise réclame 5000 euros de plus parce qu'elle a fait une erreur d'addition dans son devis.

Le client est-il tenu de payer ou peut-il refuser?.

Merci